



ATM
ÉQUIDÉS ANGÉE

Association nationale pour la gestion de l'équarrissage des équidés

Focus Occitanie 2022
source IFCE (Estimations)

92 400 INSCRITS AU SIRE
4 311 NAISSANCES DÉCLARÉES
2 739 ÉQUIDÉS DÉCLARÉS MORTS

POUR QUI ? Détenteurs d'équidés disposant d'un **numéro de Sire**

POURQUOI ?

Le service public de l'équarrissage a disparu il y a maintenant 12 ans, laissant le soin à chaque filière animale de s'organiser et de négocier directement avec les équarrisseurs, pour **fixer les tarifs de l'enlèvement des animaux morts**.

C'est dans ce contexte qu'a été créée l'association **ATM Equidés ANGÉE qui s'intéresse exclusivement à l'équarrissage des équidés**. Depuis sa création, l'ATM vise à rassembler les institutions représentant les utilisateurs et propriétaires d'équidés. Son but est notamment de négocier avec les principales sociétés d'équarrissage pour définir les tarifs et les compétences territoriales.

COMMENT ?

Il appartient au propriétaire de l'animal de payer le coût de l'enlèvement. A ce titre, l'ATM ANGÉE propose un **service de paiement en ligne des frais d'équarrissage mis en place par l'Ifce**, selon les tarifs qu'elle a négociés avec les équarrisseurs. Les tarifs d'enlèvement (en lien avec les autres filières) et de destruction des carcasses ont été **négociés par l'ATM**. Ils sont mutualisés et permettent d'optimiser le coût de l'équarrissage en fonction de type d'équidé et du lieu où doit s'effectuer l'enlèvement.

↳ POURQUOI DÉCLARER LA MORT DE MON ÉQUIDÉ ?

- Déclarer la mort d'un équidé au fichier central SIRE est une obligation réglementaire.
- Permettre de fiabiliser les informations de la base de données SIRE et ainsi:
 - ▶ Connaître le nombre d'équidés vivants en France et son évolution
 - ▶ Réaliser des études prospectives avec la filière



↳ ANTICIPER POUR MIEUX GÉRER

- 1 **Au cours de la vie de l'équidé** Je me renseigne sur les différents moyens d'enlèvements existants pour préparer l'éventualité de sa mort
- 2 **A la mort de l'équidé** Je réalise la démarche permettant l'enlèvement de l'animal selon mon choix
- 3 **Après l'enlèvement** Je m'assure que la mort est bien enregistrée au SIRE



ATM
ÉQUIDÉS ANGEE

Je suis détenteur, ATM ANGEE m'accompagne



**JE SUIS CONFRONTÉ À LA MORT
D'UN ÉQUIDÉ: QUE FAIRE ?**

3 POSSIBILITÉS

Le saviez-vous ?

L'enfouissement d'un équidé est strictement interdit sous peine d'une amende de 3 750 euros (Article L.228-5 du code rural).



ATM ANGEE: Je souhaite bénéficier du service en ligne et des "tarifs filière" négociés



Autre service d'équarrissage: Je contacte l'équarrisseur de mon choix (tarif non négocié)



Service de crémation: Je contacte la société Horsia



Solution ATM ANGEE

- ✓ Connectez-vous à votre Espace SIRE sur www.ifce.fr
- ✓ Sélectionnez l'équidé, précisez l'adresse du lieu d'enlèvement.
- ✓ Payez par carte bancaire les frais d'équarrissage. (tarif négocié par ATM ANGEE)
- ✓ Imprimez l'attestation de paiement à remettre à l'équarrisseur.
- ✓ Départements, Aveyron**, Haute-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne, Ariège, Aude, Pyrénées-Orientales, Hérault, votre département est desservi par ATEMAX, vous serez automatiquement redirigés pour finaliser la prise de rendez-vous. Aveyron**, Lot, Lozère, Gard, contactez l'équarrisseur indiqué pour procéder à l'enlèvement.
- ✓ ATM ANGEE enregistre automatiquement la mort de votre équidé au SIRE.



IL EXITE EN FRANCE
3 SOCIÉTÉS D'ÉQUARRISSAGE
AGRÉÉES POUR LES ÉQUIDÉS
ATEMAX / SECANIM / PROVALT

Vos références en région Occitanie

| Départements **découpage du département | Société équarrissage référente | Cheval de selle | Poney | Ane | Trait | moins de un an | un à deux ans |
|---|--------------------------------|-----------------|----------|----------|----------|-------------------|---------------|
| Aveyron (12)** Lot (46) Lozère (48) | SECANIM | 240,00 € | 120,00 € | 120,00 € | 314,00 € | 36,00 € | 98,00 € |
| Gard (30) | SECANIM | 600,00 € | 300,00 € | 300,00 € | 786,00 € | 90,00 € | 246,00 € |
| Aveyron (12)** Haute-Garonne (31) Gers (32) Hautes-Pyrénées (65) Tarn (81) Tarn-et-Garonne (82) | ATEMAX | 240,00 € | 120,00 € | 120,00 € | 314,00 € | 36,00 € | 98,00 € |
| Ariège (09) Aude (11) | ATEMAX | 375,00€ | 188,00€ | 188,00€ | 491,00€ | 56,00€ | 154,00€ |
| Pyrénées-Orientales (66) | ATEMAX | 600,00 € | 300,00 € | 300,00 € | 786,00 € | 90,00 € | 246,00 € |
| Hérault (34) | ATEMAX | 450,00 € | 225,00 € | 225,00 € | 590,00 € | 68,00 € | 185,00 € |

*Tarif TTC négocié ATM ANGEE au 14/03/22

Association nationale pour la gestion de l'équarrissage des équidés

Correspondante régionale: Madame Catherine Alzieu ✉ shepamerens.france@gmail.com

Président ATM ANGEE: Monsieur Jean-Michel Buttner

✉ atm.equides.angee@gmail.com

🌐 www.angee.fr

